



לומדים

נְטִילַת לֹולָב וְאַרְבַּעַת הַמִּינִים Le *loulav* et les quatre espèces

La *mitsva* de secouer le *loulav* et réciter la bénédiction sur les quatre espèces est l'une des *mitsvot* de la fête de Souccot, qui était pratiquée à l'époque du Temple et l'est toujours actuellement.

הַמִּצְוָה - La *mitsva*

La Torah mentionne le commandement de prendre les quatre espèces à Souccot :

1. Vayikra, 23:40

Vous prendrez pour vous, le premier jour¹,
un fruit du cédrat,
des branches de palmier,
une branche d'arbre fournie et
des saules de rivière,
et vous vous réjouirez devant l'Éternel votre D.ieu durant sept jours.

1. Il s'agit du premier jour de la fête de Souccot.

1. ויקרא פרק כג סוק מ
ולקחתם לכם ביום הראשון
פרי עץ הדר
כפת תמר
וענף עץ עבת
וערבי נחל
ושמחתם לפני ה' אלהיכם שבועת ימים.

La Torah définit des critères qui permettent d'identifier ces espèces, et nos Sages ont expliqué et commenté les expressions utilisées :

Un fruit du cédrat – פְּרִי עֵץ הָדָר

2. Commentaire de Rachi (Rabbi Chlomo Yits'haki)

- **Un fruit du cédrat** : c'est un arbre qui a le même goût que le fruit qu'il porte. (c'est le cas de l'*étrog*)
- **Un fruit qui demeure** – הָדָר – **sur son arbre** d'année en année ; il s'agit donc de l'*étrog*. (qui peut rester sur son arbre une année entière)

Des branches de palmier – כַּפֹּת תְּמָרִים

Cette expression fait référence sans aucun doute au **palmier-dattier**. Nos Sages ont identifié quelle partie de l'arbre convient pour la *mitsva* :

3. Rambam (Rabbi Moché ben Maïmon), *Hilkhot Loulav*, chapitre 7, loi 1

Les branches de palmier mentionnées dans la Torah sont les tiges du palmier-dattier, lorsqu'elles poussent, avant que les feuilles ne se séparent (...); elles doivent ressembler plutôt à un sceptre, qu'on appelle *loulav*.

Une branche d'arbre fournie – עֵץ עֵבֶת

Cette expression n'étant pas claire, nos Sages l'ont expliquée :

4. Rambam, *Hilkhot Loulav*, chapitre 7, loi 2

La branche d'arbre fournie dont parle la Torah c'est celle de la myrte (le *Hadass*), dont les feuilles recouvrent la branche, c'est-à-dire qu'il y a trois feuilles ou plus au même niveau de la tige.

Mais s'il y a deux feuilles au même niveau et la troisième feuille est au-dessus, ce n'est pas considéré comme une branche fournie.



Des saules de rivière – עֵרְבֵי נָחַל

Cette expression non plus n'est pas claire. Nos Sages l'expliquent :

5. Rambam, *Hilkhot Loulav*, chapitre 7

Loi 3 : les saules de rivière (*Aravot*) mentionnés dans la Torah (...) : si ce sont des feuilles allongées comme le lit d'une rivière, avec une arête lisse et une tige rouge, alors ce sont bien des saules.

La plupart poussent au bord des rivières, c'est pourquoi on les appelle saules de rivières. Mais même s'ils ont poussé dans le désert, ou dans la montagne, ils sont valables.

5a. *Hilkhot Loulav*, chapitre 7

Loi 4 : Il existe une autre espèce qui ressemble au saule, sauf que sa feuille est ronde, son arête ressemble à une scie et sa tige n'est pas rouge. Il s'agit d'un peuplier, et ce n'est pas valable.

Comment nos Sages ont-ils su que ce sont bien les espèces dont parle la Torah ?

6. Rambam, *Hilkhot Loulav*, chapitre 7, loi 4 – suite

Tout ceci a été expliqué dans la tradition orale transmise depuis Moché.

1. Comment les quatre espèces sont-elles nommées dans la Torah ?
2. Quelles sont les spécificités de l'*étrog* par rapport aux autres agrumes ?
3. Quelle est la différence entre une branche de *hadass cacher* et une branche de *hadass non cacher* ?
4. Quels signes permettent d'identifier les *aravot* ?
5. Est-il permis d'utiliser des *aravot* qui ont poussé dans un jardin et pas à côté d'une rivière ?
6. Comment sait-on précisément de quelles espèces la Torah parle ?



Les explications de la *mitsva* - רִמְזֵי הַמִּצְוָה

Nos Sages ont trouvé dans cette *mitsva* diverses allusions au peuple juif :

7. *Midrach Vayikra Rabba*, paracha 30, paragraphe 12

Un *étrog* : c'est le peuple d'Israël, car l'*étrog* a aussi bien du goût qu'une bonne odeur, et il en va de même du peuple, qui comporte des personnes qui étudient la Torah et qui font de bonnes actions.

Des branches de *loulav* : c'est le peuple d'Israël : car les dattes ont du goût mais pas d'odeur et il en va de même du peuple, qui comporte des personnes qui étudient la Torah mais qui ne font pas de bonnes actions.

Une branche de *hadass* : c'est le peuple d'Israël : car la myrte a une odeur mais pas de goût et il en va de même du peuple, qui comporte des personnes qui font de bonnes actions mais n'étudient pas la Torah.

Des *aravot* : c'est le peuple d'Israël : car le saule n'a ni odeur ni goût et il en va de même du peuple, qui comporte des personnes qui n'étudient pas la Torah et ne font pas de bonnes actions.

Et que fait D.ieu ? Il ne veut pas supprimer une partie du peuple.

Alors D.ieu dit : « Rassemblez-les tous en un seul bouquet, afin que **chacun compense les manques de l'autre**. Et si vous agissez ainsi, Je serai satisfait (...). »

Ces quatre espèces font aussi allusion aux membres du corps :

8. *Midrach Rabba sur Vayikra, paracha 30, paragraphe 14*

La tige du ***loulav*** rappelle la **colonne vertébrale**.

Les feuilles de ***hadass*** rappellent les **yeux**.

Les feuilles de ***arava*** rappellent la **bouche**.

L'***étrog*** rappelle le **cœur**.

David dit : « Ces membres sont plus importants que tous les autres, ils valent autant que tout le reste du corps. Il est bien dit: 'Tous mes membres diront : Éternel, qui est comme Toi ?' » (Psaumes, 35).

8. מדרש רבה ויקרא פרשה ל פסקה יד

...הַשְּׂדֵרָה שֶׁל לֹלֶבֶת דּוֹמָה לְשֵׁדֶרֶה שֶׁל אָדָם,

וְהַהֲרֵס דּוֹמָה לְעֵינַי,

וְעַרְבָה דּוֹמָה לְפִה,

וְהָאֶתְרוֹג דּוֹמָה לְלֵב.

אָמַר דָּוִד: אֵינֶן בְּכָל הָאֵיבָרִים גְּדוּל מֵאֱלוֹי שְׁהֵן

שְׁקוּלֵינִי כְּנֶגֶד כָּל הַגּוּף, הַיּוֹי: 'כָּל עֲצָמוֹתַי

תֵּאמְרָנָה ה' מִי כְמוֹךָ' (תהלים לה) .

Le *Séfer Ha'hinoukh* explique cet enseignement :

9. *Séfer Ha'hinoukh, mitsva 324*

L'***étrog*** ressemble au cœur, qui est le centre de l'intelligence¹, ce qui fait allusion au fait de **servir D.ieu avec son intelligence**.

Le ***loulav*** ressemble à la colonne vertébrale, **pour que l'on mette tout le corps au service de D.ieu**.

Le ***hadass*** ressemble aux yeux, afin que le **regard ne soit pas attiré** par ce qui est interdit lorsqu'on se réjouit.

Le ***arava*** ressemble aux lèvres, **afin qu'on contrôle nos paroles**, et qu'on se comporte avec crainte de D.ieu même dans les moments de joie.

1. Dans la Torah, le cœur est considéré comme le centre de la vie intérieure de l'homme.



1. Que doit-on faire des quatre groupes qui composent le peuple d'Israël ?
2. La *arava* symbolise les personnes qui n'étudient pas la Torah et ne font pas de bonnes actions. Pourquoi les intègre-t-on quand même à la *mitsva* du *loulav* ?
3. À quel membre ressemble la *arava* ? Comment devons-nous utiliser ce membre ?



Le saviez-vous ?

Le *Midrach* - מִדְרָשׁ

Cette désignation englobe l'ensemble des œuvres qui regroupent les enseignements de nos Sages en *Halakha* et en *Aggada* et commentent les versets de la Torah. Nos Sages ont utilisé pour cela des commentaires, des paraboles et des histoires.

Certains *midrachim* ont été compilés à l'époque des *Tanaim* et des *Amoraim*, d'autres ont été compilés à l'époque des *Gueonim* et des *Richonim*.

On distingue 2 types de *midrachim* : les ***Midrachei Aggada*** et les ***Midrachei Halakha***

Les *Midrachei Aggada* ont pour objet :

1. De développer le récit de la Torah
2. De déduire de la Torah une éthique et une ligne de conduite
3. De rapporter des histoires qui ont eu lieu à l'époque de la Michna et du Talmud

Les *Midrachei Halakha* commentent les ***mitsvot*** rapportées par les ***psoukim*** de la Torah.



Secouer le *loulav* - נְעִנוּעַ לוּלָב

Un des éléments de la *mitsva* du *loulav* est de le secouer avec les autres espèces en récitant le *Hallel* :

10. *Michna, Traité Soucca*, chapitre 3, *Michna 9*

À quel moment secoue-t-on le *loulav*^a ?

En disant « *Hodou la-Hachem* » au début et à la fin^b.

En disant « *Ana Hachem hochia na* », d'après Hillel^c.

Chammaï dit : « On doit le faire aussi en disant '*Ana Hachem hatsli'ha na*' »^d.

Rabbi Akiva dit : « J'ai regardé Rabban Gamliel et Rabbi Yehochoua, et alors que tout le monde secouait le *loulav*, eux ne le faisaient qu'en disant '*Ana Hachem hochia na*' »^e.

10a. Commentaire du Kehati

a. **À quel moment secoue-t-on le *loulav*** : en disant quels versets du *Hallel* doit-on le secouer ?

b. **En disant « *Hodou la-Hachem* » au début et à la fin** : au moment du verset « *Hodou la-Hachem* » qui est au début du psaume et au moment du verset « *Hodou la-Hachem* » qui est à la fin du psaume.

c. **D'après Hillel** : selon Hillel, on secoue le *loulav* seulement en disant « *Ana Hachem hochia na* » mais en disant « *Ana Hachem hatsli'ha na* », on le ne fait pas.

d. **On doit le faire aussi en disant '*Ana Hachem hatsli'ha na*'** : on secoue le *loulav* aussi à ce moment.

e. **Eux ne le faisaient qu'en disant '*Ana Hachem hochia na*'** : mais en disant *Ana Hachem hatsli'ha na*, ils ne le faisaient pas, c'est-à-dire qu'ils suivaient l'avis de Hillel.

10. משנה מסכת סוכה פרק ג משנה ט

וְהִכֵּן הָיָו מְנַעֲנְעִין?^a
בְּהוֹדוּ לָהּ" תְּחִילָה וְסוֹף^b,
וּבְאָנָא ה' הוֹשִׁיעָה נָא,^c
דְּבָרֵי בֵּית הַלֵּל^c.
וּבֵּית שְׁמַאי אוֹמְרִים: אִף
בְּאָנָא ה' הַצְּלִיחָה נָא^d.
אָמַר רַבִּי עֲקִיבָא:
הֵייתִי צוֹפֶה בְּרֶכֶן גְּמְלִיאַל
וּבְרַבִּי יְהוֹשֻׁעַ, שְׁכַל הָעַם
הָיוּ מְנַעֲנְעִים אֶת לוּלְבָיְהוֹן,
וְהָן לֹא נִעְנְעוּ אֶלָּא בְּאָנָא
ה' הוֹשִׁיעָה נָא^e.

Le Rambam nous en apprend plus à ce sujet :

11. Rambam, *Hilkhot Loulav*, chapitre 7, lois 9-10

Si l'on a soulevé les quatre espèces, on est quitte de la *mitsva* (...), à condition de les soulever dans le sens où elles poussent¹. Mais si on ne le fait pas de cette manière, on n'est pas quitte.

Et la bonne manière de faire est la suivante : on soulève le bouquet de trois espèces de la main droite (le *loulav*, le *hadass* et la *arava*), l'*étrog* dans la main gauche, et on les éloigne, puis les rapproche, les élève et les abaisse, puis on secoue le *loulav* trois fois vers chaque point cardinal (...), ainsi que vers le haut et vers le bas. On peut effectuer cette *mitsva* durant toute la journée, mais on ne le fera pas la nuit.

1. La partie qui est attachée à l'arbre doit être vers le bas.



1. Que faire si on n'a pas effectué la *mitsva* du *loulav* le matin ?
2. Si on n'a pas fait la *mitsva* du *loulav* durant la journée, peut-on la faire la nuit ?
3. Comment doit-on secouer le *loulav* ? Faites une démonstration en simulant de secouer les 4 espèces.
4. A quel passage de la prière secoue-t-on le *loulav* ? Ouvrez votre *sidour* à la page de la lecture du *Hallel* et indiquez les moments où on doit secouer le *loulav*



www.lamorim.org | info@lamorim.org
Dvorah Serrao, directrice de Lamorim
Florence Touati-Wachsstock, experte pédagogique Lamorim
Esther Wilhelm, référente pédagogique Lamorim
© Tous droits réservés - Reproduction interdite

אתר אינטרנט: www.elami-elatzmi.co.il
דוא"ל: elami@elami-elatzmi.co.il | טל: 04-9978164
חברי המערכת: הרב מאיר אסולין, שלומית שרפי | 80-5-52
עיצוב: סטודיו 'גרפיקטו' 054-4965150 | אזור: עטרה רבקה צינמן 052-7737303